



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



# Feuille de route RSE

## 2021-2023

MEMBRE DE

**ETSON**



**JEAN-CHRISTOPHE NIEL**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IRSN

## UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE POUR CONCRÉTISER L'ENGAGEMENT RSE DE L'INSTITUT

**P**ar sa mission d'expert public du risque radiologique et nucléaire, son rôle dans la gouvernance de ce risque et, *in fine*, sa contribution à la protection des personnes et de l'environnement, l'IRSN exerce des responsabilités de nature sociétale.

En cohérence avec cette mission et ces responsabilités, j'ai souhaité engager une démarche RSE ambitieuse. Cette démarche fonde la politique RSE de l'IRSN au travers de quatre axes d'engagement relatifs à la protection des populations et des salariés, à l'environnement, à la rigueur et l'excellence scientifique et administrative, aux évolutions de la société. Ces engagements pris pour la période 2021-2023 sont déclinés dans la présente feuille de route.

Les enjeux du développement durable sont multiples et complexes, qu'il s'agisse de l'impact carbone, de la sobriété numérique, de la biodiversité ou de la protection et de l'inclusion sociale, ils nous conduisent à ré-interroger nos pratiques et leurs impacts.

Si la démarche RSE et sa feuille de route vont nous aider à répondre, à notre échelle et avec nos moyens, à ces enjeux, ce sont aussi de formidables vecteurs d'opportunités pour poursuivre notre transformation afin de remplir encore mieux les missions qui nous sont confiées.

Elle se déploie sur un large spectre d'actions dans nos activités scientifiques, techniques, nos modes de gestion ou nos pratiques quotidiennes. Son élaboration et sa mise en œuvre s'appuient sur des échanges internes, bénéficient d'interactions avec nos homologues, nos instances de gouvernance et s'inspirent d'autres parties prenantes.

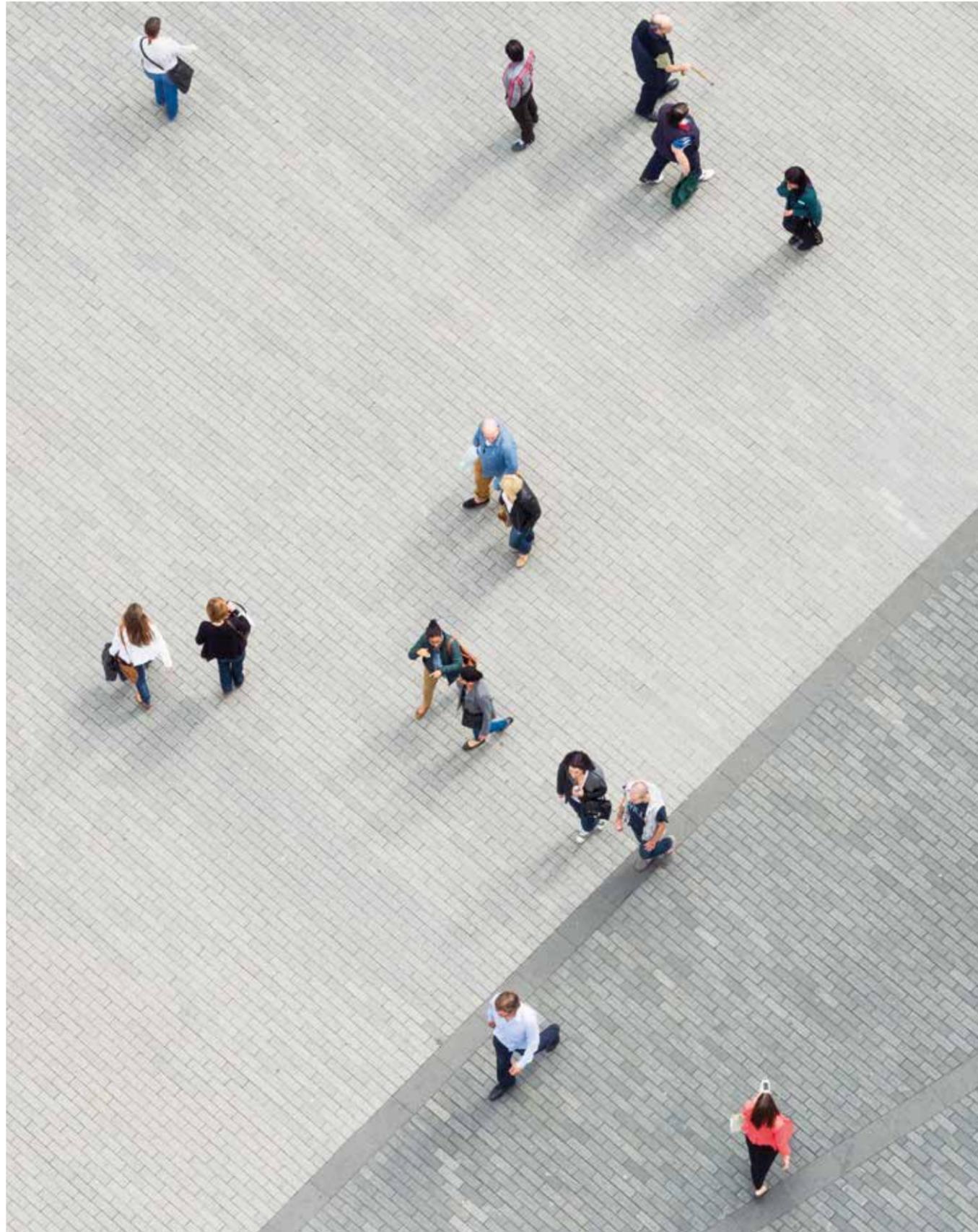
Au travers d'elle, l'IRSN s'inscrit également dans la dynamique portée par ses tutelles notamment dans le cadre de l'Agenda 2030 de la France pour l'atteinte des 17 objectifs du développement durable fixés par les États-membres de l'ONU.

Cette feuille de route fera l'objet d'un bilan annuel reprenant les indicateurs identifiés pour chacun des axes d'engagement. Associé aux autres bilans prévus dans le cadre de l'évaluation de la RSE au regard de la norme ISO 26000, du dispositif services publics écoresponsables ou du suivi des émissions de gaz à effet de serre, il permettra de rendre compte du déploiement effectif de la démarche engagée par l'Institut.

Je souhaite que cette démarche RSE, en cohérence avec les transformations sociale, managériale, numérique, sociétale en cours à l'Institut nous permette d'être présents aux grands rendez-vous sociaux, environnementaux et économiques de ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.

**« L'IRSN est signataire de la charte du développement durable et membre du Club développement durable des établissements et entreprises publics depuis 2011. »**

Créé en 2006, le Club du développement durable des établissements et entreprises publics a pour objectif de favoriser la réflexion stratégique et la mise en œuvre du développement durable dans les organismes publics au travers de la responsabilité sociétale. Il compte 120 membres œuvrant dans des domaines très diversifiés et répartis sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle feuille de route a été fixée pour la période 2021-2025 ayant pour raison d'être : « Mobiliser les établissements et entreprises publics pour accélérer leur transformation vers un modèle de développement durable, par le partage, l'inspiration et l'innovation ».



La politique RSE\* de l'IRSN p.06  
La gouvernance de la RSE au sein de l'Institut p.07  
Un Institut engagé p.08

## NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT RSE

ENGAGEMENT N°1  
 **Un Institut engagé pour la protection de tous**  
p.12



ENGAGEMENT N°2  
 **Une mission et des actions en faveur de l'environnement**  
p.14



ENGAGEMENT N°3  
 **Une exigence d'excellence et de responsabilité**  
p.16



ENGAGEMENT N°4  
 **Une implication active dans les évolutions de la société**  
p.18



\* Responsabilité sociétale des entreprises

# LA POLITIQUE RSE DE L'IRSN

Expertiser, rechercher, protéger, anticiper, partager : telles sont les missions de l'IRSN, expert public du risque nucléaire et radiologique. Face à un monde qui se transforme, des attentes sociétales et des enjeux environnementaux majeurs, l'IRSN a décidé de renforcer sa mission par la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociétale ambitieuse et d'en faire une opportunité pour réaffirmer sa raison d'être. L'IRSN est pleinement engagé aux côtés de ses salariés, de ses partenaires et parties prenantes pour déployer une démarche RSE qui s'inscrit dans une logique de progrès continu et réaffirmer ainsi le sens de son action.

## Une démarche initiée depuis 10 ans

En 2011, l'IRSN prend son premier engagement en matière de responsabilité sociétale avec la signature de la charte du développement durable des entreprises et établissements publics (CDDEP). En 2018, des réflexions prospectives font émerger la nécessité de renforcer l'engagement RSE de l'Institut conduisant à la création, dès 2019, d'une direction de la transformation et de la fonction de déléguée RSE. En 2020, l'Institut finalise sa politique RSE et y associe une feuille de route à horizon 2023.

## Une feuille de route connectée à la stratégie de l'Institut

Dans son contrat d'objectifs et de performance 2019-2023, l'IRSN s'engage à un pilotage en responsabilité en travaillant sur quatre axes majeurs constitutifs de ses modes d'action et d'organisation :

- la gouvernance : assurer la gouvernance et un pilotage en cohérence avec les politiques de modernisation de l'État,
- la gestion : renforcer la gestion technique et financière des activités pour garantir la soutenabilité financière, l'efficacité des activités et contribuer à la maîtrise des dépenses de l'État,
- les connaissances : gérer les connaissances et développer les compétences,
- la responsabilité sociétale : déployer une politique de gestion humaine, financière et patrimoniale socialement et écologiquement responsable.

Ce contrat d'objectifs et de performance intègre également la réflexion menée sur l'ambition et la stratégie de l'IRSN à horizon 2030, pour une adaptation rapide et continue aux nouveaux enjeux de l'Institut. La politique RSE de l'IRSN doit ainsi contribuer à la réussite d'Ambition & Stratégie 2030, qui se décline en quatre priorités stratégiques : l'excellence, l'indépendance, l'anticipation et le partage.

## Une feuille de route qui répond aux engagements de l'État

En tant qu'établissement public, l'IRSN s'inscrit dans les dispositifs déployés par ses ministères de tutelles, notamment le dispositif Services Publics écoresponsables, porté par le gouvernement, prolongement de la démarche Plan administration exemplaire.

Sa politique de responsabilité se déploie également dans un contexte législatif et réglementaire porteur : Loi Egalim, Loi anti gaspillage/économie circulaire, plan climat, décret tertiaire/loi élan, achats durables, Loi climat et résilience.

L'IRSN, en développant sa feuille de route 2021-2023, s'attache à contribuer à l'atteinte des objectifs communs portés par l'État dans le cadre de l'Agenda France 2030.

# LA GOUVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DE L'INSTITUT

Adossé à la gouvernance générale conformément à l'engagement de la direction générale de l'Institut, le déploiement de la politique RSE s'exerce au travers d'une gouvernance spécifique, source de dynamisme, facilitant les échanges et l'ancrage au sein des unités.

## Une gouvernance innovante, vecteur de transformation

La gouvernance s'appuie sur une délégation RSE créée au sein de la direction de la transformation, qui pilote la politique et interagit avec des instances contributives dédiées :

- un Cercle RSE des directeurs avec un fonctionnement par pôles thématiques (opérationnels) ainsi que des rencontres périodiques avec les directions fonctionnelles,
- un Conseil RSE qui intègre des salariés volontaires et constitue un groupe d'interlocuteurs privilégiés.

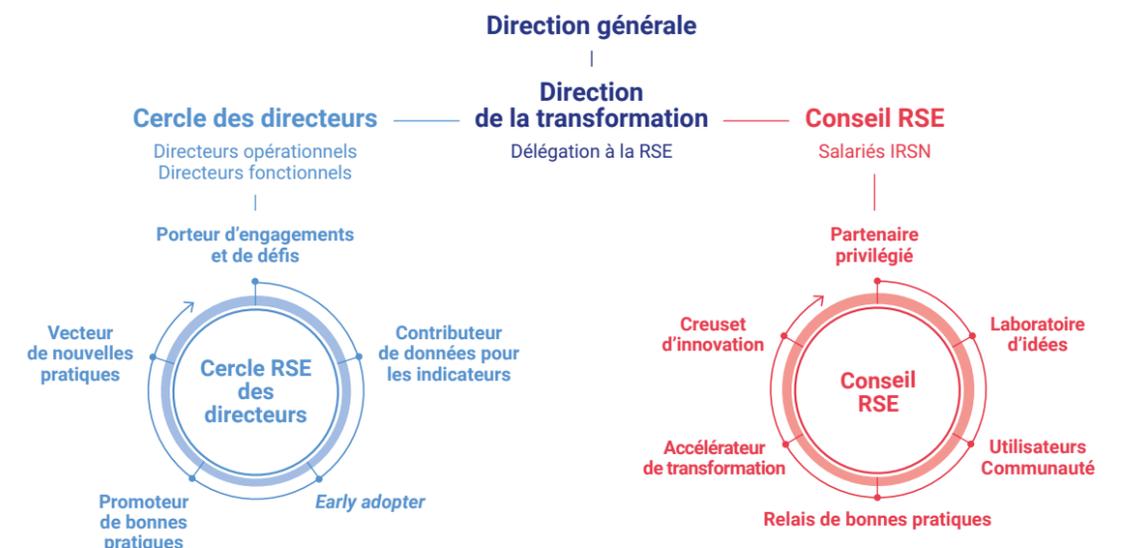
## Une implication interne à tous les niveaux

Témoignage de la volonté de mettre en œuvre une politique RSE ambitieuse au sein de l'Institut, cette gouvernance innovante associe les acteurs internes à tous les niveaux :

décisions stratégiques, activités scientifiques et techniques, pratiques quotidiennes. C'est une nouvelle dynamique qui se déploie en interne pour accompagner la transformation de l'IRSN. Elle est également incarnée par un programme de transformation sociale et sociétale à l'instar de trois autres programmes consacrés au numérique, aux modes de travail et au management.

## Une démarche ouverte et contributive

L'implication de l'IRSN sur les enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale s'étend au-delà de son périmètre interne et se traduit par une contribution active à des réflexions et des initiatives menées avec le Ministère de la transition écologique et d'autres établissements publics, mais aussi avec l'AFNOR, dans le cadre de réflexions relatives à l'évolution de la norme ISO 26000.



## Relations avec les parties prenantes

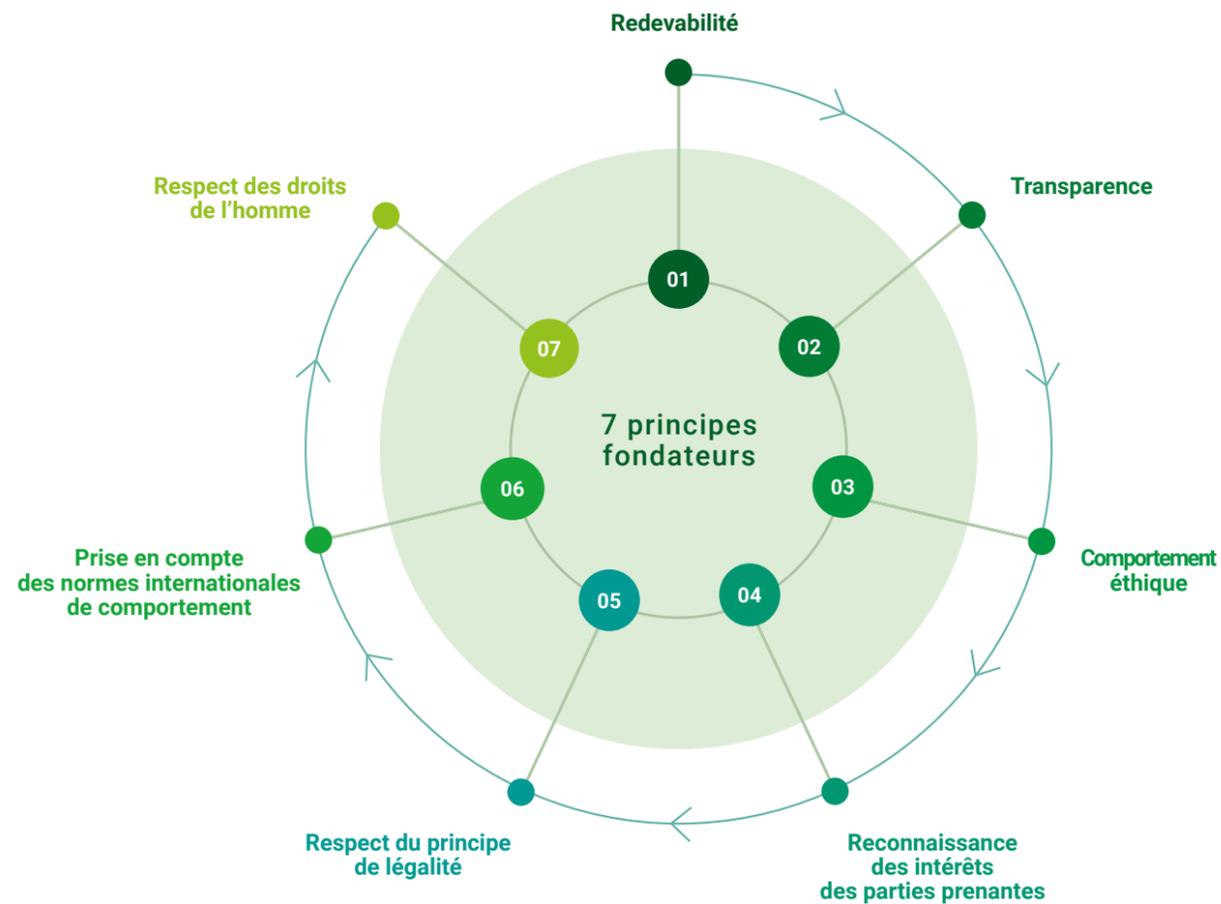
- Gouvernance de l'Institut : Conseil d'administration, Commission d'éthique et de déontologie, Comité social et économique
- Autres organismes : établissements publics, associations
- Société

# UN INSTITUT ENGAGÉ

## Une stratégie RSE fondée sur la norme ISO 26000

Pour construire sa stratégie RSE, l'Institut s'est appuyé sur les questions centrales de la norme ISO 26000 et ses 7 principes transversaux, ainsi que sur les Objectifs de développement durable (ODD), établis par les États membres des Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en septembre 2015.

Publiée le 1<sup>er</sup> novembre 2010 par l'International Standardising Organisation, la norme internationale ISO 26000 « Code de conduite de l'entreprise responsable », véritable outil d'aide à la décision, définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer aux Objectifs de développement durable.



## Une feuille de route déployée autour de quatre axes d'engagement

Les actions identifiées dans le cadre de la feuille de route RSE relèvent d'un pilotage de la délégation RSE mais également d'activités portées par les unités de l'IRSN représentant une valeur ajoutée importante contributrice des engagements RSE.



### UN INSTITUT ENGAGÉ POUR LA PROTECTION DE TOUS : POPULATIONS ET SALARIÉS

L'IRSN a pour mission de contribuer par ses expertises et ses recherches à la protection des populations et de l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants. L'Institut s'engage également pour le respect de la protection des droits de ses propres collaborateurs et de ceux de ses fournisseurs.



### UNE EXIGENCE D'EXCELLENCE ET DE RESPONSABILITÉ

Par l'ambition d'excellence dans les missions d'expertise et la volonté de mettre en œuvre des pratiques exemplaires, l'Institut souhaite être reconnu comme un acteur de confiance. Ainsi, l'IRSN souscrit également aux démarches portées par ses ministères de tutelle pour contribuer à la feuille de route de la France pour l'agenda 2030.



### UNE MISSION ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'IRSN consacre une part importante de ses recherches et de ses expertises à limiter l'impact des activités nucléaires sur l'environnement. L'Institut s'inscrit aussi dans une dynamique de réduction de ses propres émissions polluantes, de sa consommation d'énergie, et de la préservation de la biodiversité sur ses sites.



### UNE IMPLICATION ACTIVE DANS LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Pour être un acteur de transformation de la société, notamment dans sa contribution au développement d'une culture du risque, l'IRSN innove dans les méthodes de dialogue avec les parties prenantes et s'engage à poursuivre son partenariat avec la société civile en tenant compte de ses évolutions. Le travail collaboratif et le partage des savoirs sont également des leviers de progrès importants, au niveau local, national et international, que l'IRSN s'attache à développer.

## Une charte d'éthique et de déontologie qui encadre l'ensemble des décisions et actions

La charte d'éthique et de déontologie de l'IRSN a été adoptée en 2013. Elle est constituée de 4 articles traduisant les objectifs structurant l'action et le fonctionnement de l'Institut au regard de sa mission d'expert public des risques nucléaires et radiologiques. Ces articles traitent de la connaissance, du travail collectif, du partage des connaissances, et enfin, de l'indépendance de jugement. Pour guider l'action de l'Institut et de ses collaborateurs, 25 règles ont été définies pour chacun de ces principes.

Cette charte a établi un cadre pour l'Institut et ses salariés, qui peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions à la prise en compte d'un nombre élevé d'exigences, parfois contradictoires, au regard de la pluralité des parties prenantes et de leurs intérêts. Elle aide également les partenaires de l'IRSN et les parties prenantes à comprendre le fonctionnement de l'Institut et facilitent ainsi le dialogue.

## Une exigence de transparence

La transparence est l'une des valeurs-clés de l'Institut et s'exerce, notamment, au quotidien à travers la mise à disposition sur le site Internet des avis émis en réponse aux saisines des autorités publiques. L'exigence de prise en compte des attentes de la société se décline également à travers la démarche renforcée d'ouverture à la société, troisième axe stratégique du Contrat d'objectifs et de performance, aux côtés de l'expertise et de la recherche. Conformément aux dispositions prévues par la Loi Sapin II, l'Institut a également mis en place un dispositif de protection des lanceurs d'alerte, les conditions nécessaires pour répondre aux exigences déclaratives de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique en matière de représentation d'intérêts et des démarches concernant la lutte contre la corruption. La mise en œuvre de ces exigences participe de la confiance et de la crédibilité de l'Institut vis-à-vis des tutelles, des partenaires et des salariés de l'Institut et de la société civile.

# NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT RSE

EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ENGAGEMENT N°1

### UN INSTITUT ENGAGÉ POUR LA PROTECTION DE TOUS

- Protéger les personnes contre les risques liés aux rayonnements ionisants
- Respecter chaque salarié
- Accompagner l'évolution des salariés
- Encourager les salariés à s'impliquer dans la démarche RSE de l'IRSN



## ENGAGEMENT N°2

### UNE MISSION ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Protéger l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants
- Contribuer à la protection de l'environnement et utiliser durablement les ressources
- Lutter contre le dérèglement climatique



## ENGAGEMENT N°3

### UNE EXIGENCE D'EXCELLENCE ET DE RESPONSABILITÉ

- Assurer l'excellence de la recherche
- Garantir l'indépendance de l'expertise
- Développer des relations financières et sociales exemplaires



## ENGAGEMENT N°4

### UNE IMPLICATION ACTIVE DANS LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

- Impliquer la société civile
- Développer l'accès aux technologies et aux savoirs
- Contribuer aux dynamismes locaux



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Désigne les dix-sept objectifs établis par les États-membres des Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en septembre 2015. ODD par ODD, des cibles à atteindre sont identifiées à l'horizon 2030, elles sont communes à tous les pays engagés.

ENGAGEMENT N°1



# UN INSTITUT ENGAGÉ POUR LA PROTECTION DE TOUS

**E**n parallèle de sa contribution à la protection des populations et de l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants, l'IRSN s'emploie aussi chaque jour au respect de la protection des droits de ses propres collaborateurs et de ceux de ses fournisseurs.

Les collaborateurs et les managers de l'Institut sont engagés dans une politique de non-discrimination et d'inclusion du handicap, un des axes majeurs de la politique de la diversité de l'Institut, avec la signature d'un nouvel accord handicap 2021-2023. Le contexte professionnel des salariés en situation de longue maladie fait aussi l'objet de démarches renforcées avec des projets pilotes instruits dans la suite de la signature de la charte Cancer portée par l'Inca et d'un groupe de travail constitué pour améliorer la disponibilité des informations et des accompagnements des salariés touchés par la maladie ainsi que des salariés-aidants ou des managers-encadrants. Enfin, pour accompagner les évolutions liées à la transformation de l'Institut et renforcer la gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), un projet dédié – TRA-G – associant les collaborateurs est lancé pour une durée de 3 ans.

Il s'agit de maintenir et de développer les compétences, fidéliser les salariés, renforcer l'attractivité de l'Institut, la mobilité, l'employabilité et enfin de disposer d'outils de GPEC utiles et utilisés.

### Innovier pour mieux accompagner les salariés atteints d'un cancer

L'IRSN est signataire de la charte de l'Institut National du Cancer (INCa) depuis 2019. C'est dans ce cadre que l'Institut a participé à un projet d'innovation pour l'accompagnement des femmes atteintes d'un cancer du sein dans les entreprises et les organisations. Deux expérimentations ont été mises en place pour identifier et tester les meilleures solutions pour pouvoir continuer à travailler, par choix personnel, pendant l'arrêt, tout en sécurisant les conditions de travail dans une situation en marge du droit ou pour accompagner, dans un second temps, le retour à l'emploi en adaptant le travail et préparant l'équipe à l'accompagnement approprié. Ces expérimentations, ainsi que la participation au guide de l'Inca « cancer et emploi : évaluer vos actions », paru en 2020, donnent des clés pour un accompagnement plus efficient des salariés concernés.



### TRA-G : POUR UNE GESTION DES CARRIÈRES RENOUELÉE

Améliorer l'adaptation des compétences et des emplois aux orientations stratégiques de l'IRSN ainsi qu'aux évolutions de son contexte, doter les salariés d'outils pour devenir acteur de leurs carrières constituent les principaux objectifs du projet Tra-G. Dans ce cadre, trois chantiers sont menés de front : la refonte du référentiel des métiers et des compétences, des entretiens d'évaluation, des dispositifs de mobilité de la politique emploi jeunes. Ce projet déployé, pour une part en mode collaboratif, vise à projeter les futurs paysages du salarié de l'IRSN pour permettre l'anticipation de son évolution professionnelle et le déploiement de modalités d'accompagnement appropriées.

### UNE SEMAINE CONSACRÉE AU VOLET SOCIAL DE LA RSE : « VOUS AVEZ DIT RESPONSABILITÉ SOCIALE ? »

Afin de soutenir le volet social des engagements RSE de l'IRSN, une première édition de « Vous avez dit responsabilité sociale ? » a été organisée en avril 2021. Des tables rondes ont permis de mettre en lumière les actions engagées sur les thématiques du handicap, du retour au travail après une longue maladie, des liens possibles avec des associations de proximité.



Publication du bilan social 2020



Semaine RSE « Vous avez dit responsabilité sociale ? » : nombre de consultations du programme sur le site intranet

431

pour 4 tables rondes en 2020

Index parité

88/100

en 2020

ENGAGEMENT N°2



# UNE MISSION ET DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

**P**rotéger l'environnement constitue l'un des moteurs de l'activité de l'Institut. Une part importante des recherches et des expertises de l'IRSN est consacrée à étudier l'impact des activités nucléaires sur l'environnement, y compris la gestion des déchets liés aux activités nucléaires. L'IRSN s'inscrit également dans une dynamique de réduction de ses propres émissions polluantes, de sa consommation d'énergie, de ses déchets et de la préservation de la biodiversité sur ses sites.

Ses actions en faveur de l'environnement se portent également sur les sujets de la mobilité, du numérique ou encore de l'immobilier.

Parmi les actions lancées, la gestion optimisée de la mobilité se traduit par la désignation d'un référent mobilité et par la mise en œuvre d'un plan des mobilités avec une approche globale intégrant notamment des mesures de nature à encourager les bonnes pratiques en matière de mobilités. Objet d'un bilan révisé chaque année,

ce plan vise à encourager les modes alternatifs à l'usage de la voiture individuelle, il concerne l'environnement physique, la gestion des équipements et l'ensemble des moyens numériques liés à la non-mobilité (télétravail...). Face aux enjeux du numérique, l'IRSN développe une stratégie numérique avec une feuille de route numérique responsable dédiée, afin de réduire son empreinte environnementale et permettre la convergence des transitions écologiques et numériques.

Les enjeux RSE sont aussi largement considérés dans la politique immobilière de l'IRSN notamment dans le cadre d'un projet de bâtiment situé à Cadarache et retenu dans le Plan de relance du gouvernement.

Ces actions en faveur de l'environnement font l'objet d'actions concrètes et de campagnes de sensibilisation, de démarches participatives et collectives sur l'ensemble des sites.

Indicateur RSE de l'intéressement IRSN/sobriété numérique

30%

en 2020

Bilan des émissions de gaz à effet de serre

1/3 ANS

bilan des données 2021 (publication 2022)

Plan des mobilités (bilan)

1/AN

## DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SEIN DE L'INSTITUT

Dans le cadre de la stratégie numérique responsable lancée en 2021, plusieurs actions entrent en phase de déploiement au sein de l'Institut. Une première campagne de sensibilisation à la sobriété numérique a été adressée à l'ensemble des salariés pour les inviter à limiter la conservation des données sur leur espace individuel de stockage et initier, ainsi, une première action de réduction des espaces occupés sur les serveurs. L'objectif de réduction de 5% par an sur trois ans a été intégré dans les critères d'intéressement des salariés. Une réduction de 30% a été enregistrée pour la première année mais elle suppose que de nouvelles pratiques ne génèrent pas de nouveaux flux pour les années suivantes. Bien que limitée en termes de volume, cette première initiative a permis d'engager une action collective et donnera lieu à d'autres démarches dites de sobriété numérique. La stratégie numérique mise en place en 2021, au sein de l'Institut, intègre par ailleurs de nouveaux paradigmes plus vertueux en matière d'émissions de gaz à effet de serre, tel que le concept d'hyperconvergence (gestion au sein d'un même matériel des fonctions de serveur, stockage, calcul et réseau). En ce qui concerne le matériel informatique, les modalités de reconditionnement pour réutilisation sont systématiques sauf pour le matériel irréparable. La feuille de route associée à la stratégie numérique responsable a permis d'identifier les actions à mener en reprenant les bonnes pratiques définies par le Cigref et le Comité national du numérique responsable.



## LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOS SITES

Le projet Biodiversité et entreprise, lancé en 2020, met en cohérence de nombreuses actions pour lier contribution de l'Institut aux programmes nationaux et à la qualité de vie au travail. Sur le site de Fontenay-aux-Roses, un potager permacole a été mis en place alors que des bacs d'herbes aromatiques ont été installés au Vésinet et des pièges photo sur le site de Cadarache pour répertorier les espèces présentes permettant ainsi d'engager des actions de sensibilisation des salariés. Ces actions sont déployées en partenariat avec l'association APIE, créée en 2019 par des salariés de l'IRSN engagés pour des initiatives en faveur de l'environnement.



Affiche Semaine du développement durable 2020

## UNE FRESQUE DU CLIMAT POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX

En juillet 2021, l'IRSN a lancé la première édition de la Fresque du climat, une initiative collaborative qui a déjà sensibilisé plus de 200 000 personnes dans le monde, grâce à des bénévoles, animateurs de fresque, engagés dont le nombre double tous les 5 mois, tout comme le nombre de personnes sensibilisées. Il s'agit d'un atelier collaboratif de 3 heures, qui propose une sensibilisation active au travers d'un jeu de carte utilisé en groupe et reprenant les thématiques liées aux changements climatiques et les constats du GIEC. Cette démarche permet d'ancrer les enjeux liés au climat et d'échanger collectivement sur des voies possibles d'actions individuelles ou collectives. Une quinzaine de salariés de l'IRSN se sont portés volontaires pour être formés à l'animation de fresques du climat. Le déploiement sur l'ensemble de l'Institut est prévu pendant la semaine du développement durable et jusqu'en fin d'année, avec une première session à l'attention du comité de direction.

## VERS UN IMMOBILIER BAS CARBONE

Dans le cadre du plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État, cinq projets de l'IRSN ont été retenus et vont être mis en œuvre. Quatre d'entre eux dits « à gain rapide » concernent des transformations sur les sites de Cadarache, de Fontenay-aux-Roses, d'Orsay et du Vésinet, pour améliorer les performances énergétiques par une meilleure isolation, le changement des éclairages, la mise en place d'équipements thermiques optimisés... Un projet de plus grande envergure concerne la construction d'un bâtiment à Cadarache pour accueillir la quasi-totalité des activités tertiaires du site. En rapprochant des équipes actuellement dispersées et en bénéficiant d'exigences renforcées du point de vue de l'environnement, le bâtiment améliorera simultanément la qualité de vie au travail des salariés et les performances énergétiques du site de Cadarache.

ENGAGEMENT N°3



# UNE EXIGENCE D'EXCELLENCE ET DE RESPONSABILITÉ

**P**our l'ensemble de ses activités, l'IRSN vise l'excellence scientifique et la mise en place de pratiques exemplaires.

En matière d'achats, l'Institut s'est engagé en faveur d'une politique ambitieuse et responsable. Pour cela, il s'appuie sur l'expertise de ses acheteurs, référents en matière de code de la commande publique, un dialogue en amont avec les prescripteurs et des outils plus agiles au service d'un travail performant et facilité. La démarche « Dépensons responsable », déclinée en 9 groupes de travail, constitue un cadre d'actions dynamiques en interne pour promouvoir la sobriété, au service de l'IRSN et de l'intérêt général.

Sur le plan managérial, l'IRSN a entrepris une transformation pour associer et faciliter l'adaptation des managers à l'évolution des pratiques professionnelles et de la relation au travail. Ce programme réunit des managers souhaitant contribuer à une réflexion sur les nouveaux modes de management, mobilise un travail en intelligence collective, ainsi qu'une démarche de partage des meilleures pratiques.

L'objectif d'exemplarité et de responsabilité poursuivi par l'IRSN s'applique aussi à l'activité de recherche. Une première expérimentation de la démarche Labos 1.5 doit être conduite de manière exploratoire avec un laboratoire volontaire de l'Institut pour quantifier l'empreinte carbone de ses activités de recherche et faire émerger les solutions de réduction adaptées.

L'IRSN s'inscrit également dans le dispositif Services publics écoresponsables, un premier bilan des actions suivies dans ce cadre a été transmis en 2021, les 20 mesures identifiées dans cette démarche constituent des dynamiques de transformation des pratiques sur des thématiques telles que la mobilité, la consommation énergétique, le numérique ou les achats.

### Des actions pour maîtriser durablement les dépenses publiques

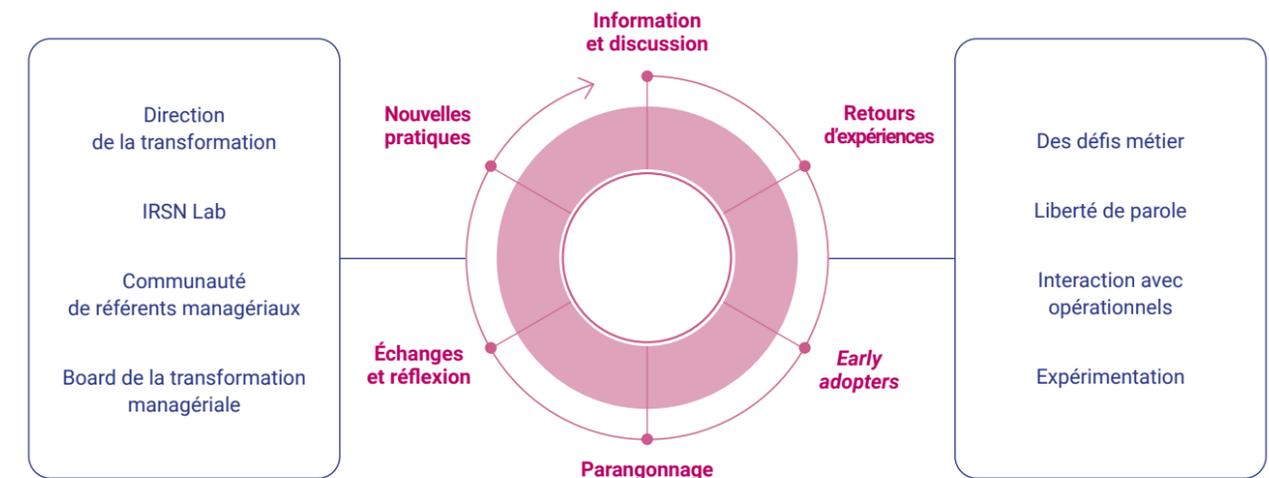
Dans le cadre des groupes de travail transverses mis en place dans la démarche « dépensons responsable », plusieurs thématiques sont explorées pour réduire les coûts tout en favorisant des choix durables et responsables. Au programme, les champs aussi divers que la téléphonie, les déplacements professionnels, la consommation énergétique des bâtiments, le mobilier de bureau ou encore les abonnements aux revues scientifiques ont permis d'identifier des actions qui seront déployées jusqu'en 2023. Parmi les chantiers déjà engagés, une nouvelle politique de gestion des objets promotionnels et la réduction des abonnements à des revues et publications scientifiques en privilégiant notamment des offres digitales multi-utilisateurs.

Contribution au dispositif Services publics écoresponsables (bilan)



## TRANSFORMER LE MODÈLE MANAGÉRIAL PAR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Le club de la transformation managériale, lancé par l'IRSN en 2020, propose un modèle novateur et collaboratif pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et rester en lien avec les attentes des salariés en matière de qualité de vie au travail. Évolution des salariés, mentorat, principes de management sont autant de sujets qui rassemblent les managers et les collaborateurs au sein d'un club ouvert à tous. À ce jour, 33 propositions d'expérimentations ont été proposées par ce collectif, qui feront l'objet d'un plan d'actions associé qui se déclinera sur plusieurs mois.



## RECHERCHE RESPONSABLE

Identifier l'impact des activités de recherche de l'IRSN et intégrer la nouvelle donne du climat dans les programmes de recherche sont les deux volets de la recherche responsable. Sur le premier plan, un projet exploratoire d'identification de l'empreinte carbone d'un laboratoire est envisagé. Cette initiative doit également nourrir le partage de réflexions avec d'autres établissements également engagés dans cette démarche. Concernant les programmes de recherche, plusieurs initiatives sont en cours, un groupe de travail s'est constitué dans le cadre du Comité d'orientation des recherches (COR) en sûreté nucléaire et en radioprotection de l'Institut. Cette instance consultative placée auprès du Conseil d'administration de l'IRSN développe une approche globale de l'orientation de la recherche de l'Institut, incluant les aspects sociétaux et politiques en complément de celle du Conseil scientifique de l'IRSN, davantage ciblée sur la qualité et la pertinence scientifique des programmes et des résultats des recherches. Parallèlement, une communauté d'échanges a été lancée en interne pour traiter de sujets complexes avec des méthodologies permettant de mettre en commun connaissances et compétences. Les sujets abordés concerneront des questions techniques généralement d'ordre prospectif telles que, par exemple, la prise en compte du changement climatique dans les thématiques d'expertise et de recherche ou la métrologie en 2030 ainsi que des questions touchant au fonctionnement collectif. L'éclairage apporté par ces réflexions vise à décaler la vision des « écosystèmes » constitutifs des activités de l'Institut à partir du croisement des cultures, des personnalités et des expériences de chaque participant. Ces démarches constitueront les premiers jalons d'une réflexion plus large sur ce que doit appréhender la Recherche responsable.

ENGAGEMENT N°4

# UNE IMPLICATION ACTIVE DANS LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

**D**epuis sa création, l'IRSN contribue à l'acquisition de connaissances, résultats de ses travaux de recherche et d'expertise. Il porte à ce titre une responsabilité de partage et de transmission des éléments constitutifs de cette connaissance : données environnementales, publications de résultats de recherche, ouvrages scientifiques et techniques....

Parallèlement, l'IRSN participe au développement d'une culture du risque et à une appropriation des questions de sûreté nucléaire et de radioprotection par les acteurs de la société. Ces interactions avec la société civile connaissent actuellement un essor majeur. En multipliant les points de vue, elles enrichissent l'expertise et la recherche de l'Institut et sont identifiées comme troisième axe stratégique du COP. Pour être à la fois à l'écoute et acteur des transformations de la société, l'IRSN tient compte de l'évolution de ses parties prenantes et innove dans les méthodes de dialogue et dans son engagement afin de poursuivre son partenariat avec la société civile.

## Des démarches engagées pour capitaliser et transmettre la connaissance

En tant qu'acteur majeur de la gouvernance du risque nucléaire et radiologique, l'IRSN porte une responsabilité en matière de capitalisation des connaissances acquises dans le cadre de ses recherches, de ses expertises, des analyses en matière de retour d'expérience notamment lors de situations de crise. Ainsi, pour nourrir cette ambition, l'IRSN engage des démarches relatives à l'Open Science, renforce les dispositions facilitant l'accès à ses archives et poursuit ses activités en matière de publication scientifique. Ces démarches se déploient en cohérence avec la transformation numérique de l'Institut.

Sollicitations des Commissions locales d'information adressées annuellement à l'IRSN

104

Évolutions du nombre de transactions via Océane

OBJECTIF  
25%

(T0 2021 : 14 annonces)

Pourcentage des recherches dans les archives ayant abouties

76%

89 % en interne  
46,5 % en externe  
en 2020

Pourcentage des publications déversées dans HAL (archive ouverte pluridisciplinaire)

83%

en 2020

## UNE DÉMARCHE ENGAGÉE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Autre exemple de la contribution de l'Institut aux évolutions de la société : la mise en place d'un projet participatif répondant aux enjeux du déploiement d'une économie circulaire et solidaire, qui se traduit, dans un premier temps en interne, par le lancement d'une communauté et d'un outil pour les échanges de biens et d'équipements scientifiques et techniques, de mobiliers et d'équipements bureautiques mais aussi pour les échanges entre les salariés.

Des actions sont d'ores et déjà engagées favorisant par exemple le reconditionnement des postes fixes non utilisés via un prestataire du secteur protégé. La démarche s'élargit également avec la mise à disposition par l'État d'un site Internet permettant des dons à d'autres établissements et à des acteurs associatifs.

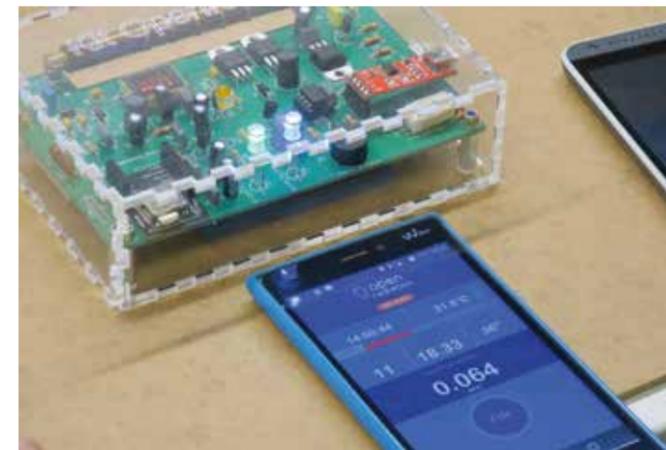
Dans le cadre d'un sondage et d'ateliers lancés en 2021, plus d'une soixantaine d'actions ont été identifiées notamment dans le cadre de l'amont et de nouvelles pratiques d'achat mutualisés. Ces actions répondent également en partie aux réflexions engagées en matière de réduction des dépenses de fonction à travers le dispositif « Dépensons responsable » (cf. p.17). Cette démarche s'inscrit dans les évolutions culturelles destinées à transformer l'Institut à moyen terme.



Invitation à la table ronde économie circulaire le 8 juillet 2021

## DES PROJETS DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Dans un objectif de vulgarisation scientifique et pour entretenir un dialogue régulier et approfondi avec les parties prenantes sur l'expertise, l'IRSN s'emploie à développer de nouveaux formats encore plus ouverts avec des projets de science participative. Le projet OpenRadiation qui associe les citoyens à la mesure de la radioactivité ou encore des initiatives territoriales pluralistes relatives à la gestion du risque radon en sont des exemples. Des séminaires techniques, des actions pilotes sont aussi organisés conjointement avec des associations et des partenaires nationaux ou locaux, au plus près des territoires et de leurs préoccupations. Plus précisément, le projet OpenRadiation fédère, par exemple, une communauté de citoyens qui se sont équipés de capteurs homologués pour mesurer la radioactivité dans leur environnement. Ils partagent les données recueillies sur la base de données de la communauté et contribuent à améliorer et enrichir la cartographie des mesures de la radioactivité présente dans l'environnement. Ces citoyens acquièrent ainsi des compétences en matière de connaissance de la radioactivité, ils sont également accompagnés par plusieurs acteurs, dont l'IRSN, pour mener des « missions » spécifiques.





31, avenue de la Division Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**COURRIER**

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**TÉLÉPHONE**

+33 (0)1 58 35 88 88

**SITE INTERNET**

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

**E-MAIL**

[contact@irsn.fr](mailto:contact@irsn.fr)

 [@irsnfrance](https://twitter.com/irsnfrance)